



Sud-Solidaires BPCE – Section Caisse d'épargne APC

21 B, rue Edmond Proust - 79000 NIORT

06-37-61-34-04 / 06-15-79-25-99

sudceapc@yahoo.fr / www.ceapc.sudbpce.com

sudsolidaires.ceapc



SUDBPCE



Sud Groupe BPCE



TOUJOURS PLUS : 10,70 % d'augmentation en 5 ans pour « le club des 5 » ... et tout le reste !

Salaire moyen brut de décembre 2017 : 17 412 €

Salaire moyen brut de décembre 2019 : 19 276 €

Les chiffres ne mentent pas ! Ajoutons leur part variable qui permet quasiment de doubler leur salaire !

Jetons de présence en tant qu'administrateur de sociétés, parachute doré (30 mois de salaire en cas de départ), retraite chapeau, logement de fonction, CB pro

... **Donc à chaque fois, ils passent à la caisse !*** (voir au verso)



La proposition de BPCE pour 2021 pour les salarié-es du groupe :

0 % d'augmentation et 0 € de prime.

Classif	Salaire moyen brut mensuel	% d'augmentations 2017/2019 *
D	2374 €	-9,87%
E	2709 €	+6,90%
F	2987 €	+1,52%
G	3184 €	-1,17%
Cadre H	3648 €	-2,40%
Cadre I	4448 €	-0,20%
Cadre J	5685 €	+0,60%
Cadre K	7881 €	-2,37%

Il n'y a que pour les salarié-es que les caisses sont vides ! Depuis 2017, les salaires des cadres ont en moyenne baissé de 1,09 %. Ceux des techniciens (non cadres) ont en moyenne baissé de 0,65 % (* hors inflation). Le SU et la CGC signataires d'accords catastrophiques tels que ceux sur les classifications (2016), la GPEC ou les négociations annuelles obligatoires (NAO), sont, avec la direction responsables de notre perte de pouvoir d'achat ! Et nous les salarié-es aussi !



NAO Locale : Le 19 Janvier 2021

Sans grève massive, nous n'obtiendrons rien !

Quand allons nous dire STOP, revendiquer un salaire juste et surtout un meilleur partage des richesses ?

Sud-Solidaires est prêt, d'autres Caisses viennent de faire grève (CE HDF Décembre 2020) ... et VOUS ?

- Sur l'autel de l'injustice sociale, tous les salarié-es (cadres y compris), payent les pots cassés d'une politique salariale qui ne profite *qu'au club des 5*, jusqu'à leur faire assurer des trains de vie qui feraient pâlir d'envie même des sénateurs !
- Qui ne rêverait pas de voir doubler son salaire grâce à la part variable ? N'est ce pas plus facile de gagner quand on est Maître du jeu ?
- En quoi ces pratiques délétères servent-elles les valeurs coopératives du groupe BPCE ?
- Où est passé le contre pouvoir ? Que font les membres du COS ? Ils prennent le pognon mais ils ne font pas leur job ! De 30 000 € à 60 000 € de jetons de présence par an pour 6 réunions d'une journée !
- Le COS est la caution morale de la dérive salariale des présidents et membres du directoire !

J'ADHÈRE

J'ADHÈRE AU SYNDICAT NATIONAL **Sud**-Solidaires BPCE

NOM :

PRENOM :

SEXE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

MAIL PERSONNEL :

TELEPHONE :

CLASSIFICATION :

COTISATION MENSUELLE (0,40 % DU SALAIRE NET hors prime) :

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

LE :

A :

SIGNATURE :



Bulletin à retourner à votre section locale Sud-Solidaires : 21 B Rue Edmond Proust – 79000 NIORT

ou à : Sud-Solidaires BPCE – Bâtiment Odyssée – 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13

Les informations recueillies ici sont nécessaires à votre adhésion. Elles sont uniquement destinées au secrétariat du syndicat et ne sont en aucun cas transmises à une autre structure. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent (article 34 de la loi du 6/1/1078). Le cas échéant, veuillez- vous adresser au siège du syndicat.